



## DEL2024\_010

## Portant sur la subvention pour le 4LTrophy 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Fabrice LEPINTE, Maire.

Date de convocation : 29/02/2024

Date d'affichage : 29/02/2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres votants : 8

Prénom/Nom/Fonction	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Fabrice LEPINTE ( <i>Maire</i> )	x			
Xavier ANQUETIN ( <i>1<sup>er</sup> adjoint</i> )				x
Régine LECHIEN ( <i>2<sup>sd</sup> adjoint</i> )			x	
François-Régis TARDY ( <i>3<sup>ème</sup> adjoint</i> )	x			
Gaël GUADEBOIS ( <i>4<sup>ème</sup> adjoint</i> )	x			
Patrick DUEDAL ( <i>Conseiller</i> )	x			
Nina DHOOGÉ ( <i>Conseiller</i> )	x			
Grégoire FLANDIN ( <i>Conseiller</i> )	x			
Magali LEMAIRE ( <i>Conseiller</i> )	x			
Philippe MANCINI-HEITZELER ( <i>Conseiller</i> )		x		
Jérémy NICOLAS ( <i>Conseiller</i> )			x	
Véronique LETERER ( <i>Conseiller</i> )			x	
Thierry GAUGUET ( <i>Conseiller</i> )		x		

A été nommé(e) secrétaire de séance : François-Régis TARDY

## EXPOSE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'il a été approché par Monsieur Erwann Boland, Gérant du Breizh Bar à Goussonville concernant un projet associatif humanitaire.

Monsieur Erwann Boland a créé l'association McBreizh et a pour objectif de participer au 4L Trophy 2025. Il est à la recherche de dons et de sponsors pour faire aboutir son projet.

Le 4L Trophy est organisé par la Société Désertours. C'est le plus grand raid humanitaire et étudiant d'Europe, le but étant de parcourir plus de 6000 kilomètres en 10 jours afin d'apporter le maximum de fournitures scolaires au Maroc à bord d'une 4L afin d'aider à la scolarisation de milliers d'écoliers marocains à travers l'association « Enfants du Désert » et la « Croix-Rouge Française ».



DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE DE GOUSSONVILLE

**Il est proposé au conseil la délibération suivante :**

Vu la demande, et compte tenu de la nature du projet de l'association McBreizh, il est proposé :

D'accorder à l'association Mc Breizh, une subvention de 800.00 euros pour le 4L Trophy, sous réserve que l'association Mc Breizh participe effectivement au 4L Trophy 2025. Cette dépense sera imputée au chapitre 65

D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Vote

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour extrait, conforme au registre des délibérations

Le Maire,  
Fabrice LEPINTE



Le secrétaire de séance  
François-Régis TARDY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 08/03/2024

Publication ou notification du : 08/03/2024

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat ou de sa publication (article R. 421-5 du code de justice administrative).*